

Nouvelles du conseil du 6 février 2023



Les autorités saluent l'ouverture du nouveau commerce Coop

Le Conseil municipal tient à saluer publiquement et officiellement la prochaine ouverture du nouveau centre Coop sur le territoire communal. Il remercie les responsables de l'enseigne orange, et en particulier ceux qui ont présidé la construction du nouveau point de vente local, pour l'excellente collaboration et la communication instaurées avec les autorités communales avant et durant le chantier. Au

Dans 19 jours exactement, la nouvelle Coop ouvrira ses portes !

nom de la population locale, l'Exécutif adresse également sa reconnaissance à Coop pour avoir mis sur pied un service de transport gratuit, durant le chantier, vers et depuis son centre de Reconvilier.

Une surface quasiment doublée

On ne manquera pas de rappeler que le nouveau magasin, qui ouvrira officiellement ses portes le mercredi 29 mars prochain, offrira une surface quasiment doublée, par rapport au magasin accessible à Sonceboz-Sombeval durant un bon demi-siècle. C'est en effet en 1970 qu'était délivré le permis de construire pour le commerce qui a fermé ses portes le 22 janvier 2022, avant d'être démoli. Un commerce qui avait entretemps subi une rénovation sérieuse, en 1992 exactement, avant de voir la création de 26 places de stationnement en 2001.

Une fidélité exemplaire

Si la commune aura été privée de son enseigne durant quatorze mois, pour permettre la construction et l'aménagement du nouveau magasin, il ne faut pas perdre de vue la fidélité exemplaire de Coop avec Sonceboz-Sombeval, où la Société coopérative de consommation, ancêtre du géant orange, fut fondée en 1901. En 1927 était construit le bâtiment qui abrita la Coop de Sombeval et en 1940, nous jouissions dans la commune de trois points de vente exploités par le même distributeur, dont une boulangerie. A la fin des années 1960 encore, Coop exploitait un magasin à Sonceboz, un autre à Sombeval, un troisième à La Heutte et une antenne à Cortébert.

Près de 9000 références !

Dès le 29 mars 2023, l'enseigne orange proposera donc un commerce de 637 mètres carrés exactement, contre 372 auparavant. Sur cette surface moderne, dans un cadre lumineux et confortable, la clientèle aura désormais le choix parmi quelque 9000 références. Bienvenue aux chalands, de notre commune et d'ailleurs, dans ce commerce flambant neuf !

Le CAJ invite les 10 à 20 ans

Dans le cadre de ses animations extra muros, placées sous la bannière *Le CAJ dans ton village*, le Centre d'animation Jeunesse de Péry-La Heutte et des environs sera de passage à Sonceboz jeudi prochain le 16 mars. De 14 h 45 à 17 h 30, tous les 10 à 20 ans de la commune sont cordialement invités en l'aula de Collège 31 (immeuble situé en face de l'école, étage supérieur), pour y rencontrer leurs pairs et passer ensemble des moments chaleureux et gais. Comme de coutume, divers jeux seront proposés durant tout l'après-midi, dans une ambiance d'autant plus conviviale que le goûter sera offert à chacun. Par ailleurs, l'équipe d'animation se tiendra à disposition des intéressé/es qui souhaiteront se renseigner sur des thèmes et/ou des situations qu'il/elles rencontrent, difficiles ou non. En plus de proposer un moment convivial et fun, le CAJ offre en effet de l'écoute, des informations et des échanges.

Jeudi 16 mars, 14 h 45 – 17 h 30



Les distributeurs doivent assurer la récolte du PET

Conteneurs à PET : bientôt disparus

La Municipalité annonce à la population que les conteneurs à PET, actuellement installés aux deux EcoPoint de la localité, disparaîtront du paysage dès le 1^{er} avril prochain. Le Conseil municipal en avait pris la décision l'an dernier et avait modifié dans ce sens le MemoDéchets 2023 ; il s'agit donc maintenant de passer aux choses concrètes. Rappelons que les communes n'ont aucune obligation de récolter le polytéréphtalate d'éthylène, du nom complet porté par ce plastique recyclable et utilisé essentiellement pour des emballages alimentaires. Cette responsabilité incombe en effet aux distributeurs, donc aux commerces qui vendent des boissons contenues dans des bouteilles de PET.

Il reste au Brahon

Par ailleurs, la Municipalité informe la population que l'EcoPoint du Brahon demeurera en cet endroit. Déplacé du parc de la Coop lorsque le géant orange a commencé ses travaux d'agrandissement, cet EcoPoint y a trouvé sa place et y demeurera donc à long terme.

Des gobelets réutilisables achetés en commun

Dans un souci de durabilité, les Exécutifs de Sonceboz-Sombeval et de Corgémont ont décidé d'acquérir ensemble des gobelets réutilisables, pour les fêtes populaires organisées dans les deux localités. Pour un montant total de quelque 6000 francs, qui comprend également les caisses de stockage et de transport desdits récipients, les deux communes ont donc commandé 1200 gobelets d'une contenance de dix centilitres et 8000 autres d'une contenance d'environ trois décilitres. Les deux municipalités se partageront les frais d'achat à raison d'une moitié chacune. A Sonceboz, le président de l'AS-SEA assumera la gestion de ces récipients. Il va de soi que les gobelets seront mis à disposition des sociétés locales pour leurs manifestations, autant que possible et selon des modalités financières et pratiques encore à définir par chacune des communes.



L'époque de la vaisselle jetable est terminée. Sonceboz et Corgémont achètent ensemble des récipients réutilisables

Point de rencontre d'urgence : 3 localités collaborent

La loi cantonale exige que soit désigné et équipé, pour chaque localité bernoise, un Point de rencontre d'urgence. Ces PRU sont des antennes destinées à la population en cas de catastrophe ou de situation d'urgence. C'est en ces endroits prédéfinis que la population touchée devra pouvoir obtenir à la fois des informations quant à la situation et un équipement lui permettant de passer des appels, en suppléant les moyens de communications coupés. Dans son plan général, l'OSSM (Office cantonal de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires) avait proposé des synergies entre les communes de Cortébert, Corgémont et Sonceboz-Sombeval. Synergies qui se traduisent par la décision, prise récemment, d'un PRU commun.

Tous les atouts

C'est ainsi que sur décision de leurs autorités respectives, les habitant/es des trois localités seront accueillis, en cas de nécessité, à la salle de spectacles de Corgémont. Pour le nouvel usage qui en sera fait en plus de son utilisation habituelle, ce bâtiment cumule les avantages, à savoir :

- une situation géographique au centre des trois communes
- une proximité immédiate avec la route cantonale,
- de nombreuses places de stationnement dans ses alentours
- un vaste espace extérieur protégé par une barrière
- la proximité très appréciable d'une très volumineuse halle de gymnastique.

Les responsables sont nommés

Chaque commune a nommé son responsable politique et son responsable opérationnel, à savoir : pour Sonceboz-Sombeval, Claude-Alain Wüthrich (maire) et Stéphane Schranz ; pour Corgémont, Yves Desarzens (conseiller municipal) et Roland Stauffer ; pour Cortébert, Cédric Grünenwald (conseiller municipal) et Tony Scheidegger. Ces six personnes ont entamé leur travail, qui consiste actuellement à définir la marche à suivre, les aménagements nécessaires et l'organisation de ce Point de rencontre d'urgence. A relever que Roland Stauffer se chargera des contrôles, des tests et de l'entretien du matériel réuni pour le PRU intercommunal.